



CIPRÉS VIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Si près de vous.



La référence Protection Sociale du dirigeant

LE FUTUR DE LA PROTECTION SOCIALE DES TNS... DISPONIBLE DES MAINTENANT CHEZ CIPRÉS VIE !!

DU CONTRAT RESPONSABLE AU COURTIER RESPONSABLE : DES CONDITIONS D'ADHESION ENCORE PLUS SIMPLES

Dans une période concurrentielle sévère dans le domaine de la Protection Sociale des TNS, **CIPRÉS vie maintient son avance avec des innovations majeures**. L'objectif de CIPRÉS vie est d'affirmer son leadership en Protection Sociale TNS en **doublant sa collecte dès 2012**. Pionnier en matière de **solutions de Protection Sociale innovantes** à destination des TPE/PME et des TNS, CIPRÉS vie **bouscule une nouvelle fois le secteur** en proposant à son réseau de correspondants la **suppression de la déclaration de santé lors d'une adhésion en prévoyance TNS...**

A travers cette opération, CIPRÉS vie permet au courtier de se voir octroyer un droit par le volume d'affaires apporté, lui permettant de contribuer à une meilleure mutualisation du portefeuille PPE devenant ainsi acteur et responsable.

La Direction Technique de CIPRÉS vie sera attentive à la qualité des affaires apportées par les courtiers correspondants.

SUPPRESSION DES FORMALITES MEDICALES COMME EN ASSURANCES COLLECTIVES DU JAMAIS VU EN PREVOYANCE TNS !

A compter du 1^{er} juillet 2011, l'évolution du **PPE** consiste à octroyer à l'ensemble des correspondants de CIPRÉS vie, actuels et futurs, le droit de commercialiser des **contrats prévoyance TNS sans formalité médicale** à compter d'un seuil minimum d'affaires nouvelles annuel(*).

Acteur majeur de la Protection Sociale des TNS depuis plus de 10 ans, CIPRÉS vie propose aujourd'hui de **faciliter encore davantage les conditions d'adhésion** à son Pack Pro Entreprise. Le produit phare de la gamme CIPRÉS vie permet déjà l'élaboration de **solutions packagées en Santé et Prévoyance pour tous les TNS quel que soit leur activité** ; aujourd'hui **CIPRÉS vie va encore plus loin**.

(*) Le règlement de ce dispositif et les engagements contractuels exacts sont disponibles sur simple demande à commercial@cipres.fr (Conditions pour les correspondants courtiers, acquisition et conservation du droit).

CIPRÉS vie



CIPRÉS vie, filiale grossiste du Groupe Molitor, réputée en matière de solutions packagées simples & performantes en Protection Sociale pour les TPE, PME CIPRÉS vie est un courtier grossiste souscripteur spécialisé en Assurance de Personnes, et plus particulièrement en Protection Sociale principalement des dirigeants de TPE et des TNS (artisans, commerçants, médicaux, juridiques, ...). Sa distribution s'appuie exclusivement sur un réseau « traditionnel » d'intermédiaires de proximité en assurance, environ 1500 en France métropolitaine, lesquels sont animés par des inspecteurs CIPRÉS vie.

CIPRÉS vie aujourd'hui :

- 100 M€ de collecte annuelle
- 1500 correspondants CIPRÉS vie
- 40 000 contrats en portefeuille
- 110 000 assurés bénéficiaires
- 700 nouvelles TPE/PME adhérentes chaque mois
- 120 collaborateurs

CIPRÉS vie, filiale grossiste du Groupe Molitor, est réputée en matière de solutions packagées simples et performantes en Protection Sociale pour les indépendants et les TPE/PME.



CIPRÉS vie, membre fondateur du Syndicat 10

CONTACT PRESSE CIPRÉS vie **Astrid CAMBOURNAC**

Directeur Marketing et Communication
Tél : 0.177.680.059 / Portable : 06.25.26.47.96
Email : acambournac@cipres.fr